



# « L'ETERCIEN »

N° 7  
Septembre  
2016

☎ : 04.50.69.71.80  
📠 : 04.50.69.41.28  
✉ : [mairie@etercy74.fr](mailto:mairie@etercy74.fr)

## Horaires

### Ouverture au public :

Mardi 17h00-19h00  
Jeudi 17h00-19h00

## Sommaire:

Mot du Maire .....	page 1
Agenda .....	page 1
Rentrée scolaire ..	page 2
Travaux du Bioley.	page 3
Déchets verts.....	page 3
Taille des haies....	page 3
Fermeture du PN34.	page 3
Comité des fêtes..	page 3
L'Echo-lien .....	page 4

## MOT DU MAIRE

### Déchets clandestins

Quoi de plus désagréable que de découvrir, lors d'une promenade sur le plateau de « Rampon » des abandons intempestifs de déchets verts de particuliers et ou d'artisans.

Ces abandons clandestins réalisés, sans le consentement de la commune, bénéficient de l'autorisation d'une personne, irresponsable et non respectueuse de l'environnement.

Dès lors, chers concitoyens, je vous mets en garde de ne pas cautionner cette énorme tromperie dont les règles sont : le mensonge et la manipulation.

Je tiens à préciser que :

Tout producteur ou détenteur de déchets verts est tenu d'en assurer sa propre gestion.

Le SITOIA dispose d'une déchetterie de proximité, gratuite, mise à disposition des habitants de la C3R, sis à Broise.

Abandonner en toute impunité des déchets est un acte répréhensible qui dévalorise notre patrimoine et souille notre environnement.

Je fais donc appel au sens civique de chacun pour que cessent ces négligences et nuisances.

Notre commune est propre, respectons là !

Votre Maire,

Jacques COPPIER

## A vos agendas ...

Marché d'Automne.....Le 29 Octobre 2016  
Bar à Huîtres.....Le 18 Décembre 2016

## Le Coquelicot Bleu - Marcellaz-Albanais

Peinture sur bois, mosaïque, modelage papier et loisirs créatifs.

Atelier boutique ó Cours et stages d'initiation

Estelle Juge ó 267 Chemin de la Ravoire ó 74150 Marcellaz-Albanais  
06 71 02 06 04 ó [www.lecoquelicotbleu.com](http://www.lecoquelicotbleu.com)



## RENTREE DES CLASSES ...

Ce sont 78 petits Éterciens qui ont pris le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> Septembre. 9 petites sections ont découvert ce nouvel environnement et un personnel tout dévoué à leur bien-être.

Toujours dirigée par Laure FERRAN notre école compte 4 classes réparties ainsi :



Classe de Céline JACQUEMIER : 25 élèves dont 9 Petites sections et 16 Moyennes sections

Classe de Laure FERRAN : 16 élèves dont 6 Grandes sections et 10 CP

Classe de Frédérique ROSSI : 18 élèves dont 6 CP, 7 CE1 et 5 CE2

Classe de Delphine PROVOST : 19 élèves dont 13 CM1 et 6 CM2

### TAP :

Tous les jours (sauf Mercredi) de 15h45 à 16h30

### Horaires d'ouverture de garderie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30-8h30 et 16h30-18h30

Avec des effectifs réduits pour chacune des classes, nos enfants vont évoluer dans d'excellentes conditions. L'organisation du temps scolaire a connu cette année quelques changements puisque le temps de classe prendra fin tous les jours à 15h45.

De 15h45 à 16h30, pour les familles qui le souhaitent, nos enfants vivront des activités périscolaires (TAP) puis un temps de garderie jusqu'à 18h30.

L'équipe d'encadrement périscolaire s'est renforcée et renouvelée...



Le service de garderie, TAP et restauration scolaire est désormais sous la direction et responsabilité de **Estelle GONZALEZ**. Elle a pour mission d'organiser ces différents temps d'activités et de mener à bien notre PEDT (Projet Éducatif de Territoire).

Elle est accompagnée de 4 agents :



**Maxime ROUMAGOUX**, animateur (titulaire du BAFA) présent sur le temps de garderie, TAP et restauration scolaire



**Mathilde GRELOUX**, animatrice (titulaire du BAFA) présente sur le temps de garderie, TAP et restauration scolaire



**Amandine JUGE**, animatrice (titulaire du BAFA) présente sur le temps de restauration scolaire



**Michèle MUGNIER**, ATSEM présente sur le temps de garderie (jusqu'à 17H15), TAP et restauration scolaire

Chaque Mercredi, à l'issue de la classe (12h) les enfants inscrits au Centre de Loisirs intercommunal (Marcellaz Albanais, Hauteville-sur-Fier, Etercy et Vallières) peuvent désormais bénéficier d'un transport qui les conduira au Centre rural de Marcellaz.



**Renseignements&inscriptions au** 06.17.34.28.28 / 04.50.77.46.96

[infoparents@caploisirs-web.fr](mailto:infoparents@caploisirs-web.fr)

Site internet: [www.marcellaz-albanais.fr](http://www.marcellaz-albanais.fr)

Dans quelques semaines, enfants et personnel découvriront une école rénovée et agrandie puisque une nouvelle salle de classe sera mise à disposition des élèves de Mme FERRAN ainsi qu'une nouvelle salle de repos pouvant accueillir l'ensemble des petites et moyennes sections.

Soucieuse d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles, la Municipalité souhaite à tous les élèves ainsi qu'au personnel pédagogique une excellente année scolaire.

## L'aménagement du Bioley, RD238, reporté de 8 mois.

Les travaux de voirie devaient démarrer en septembre 2016. Finalement, ils ne se dérouleront qu'en été 2017.

Le report a été officialisé par le pôle ingénierie du Conseil Départemental 74, il fait suite aux études suivantes :

Étude géotechnique, de juin 2016, pour la conception d'un mur de soutènement,  
Le rapport d'essais, du 28 juillet 2016, réalisé par le service laboratoire du Conseil Départemental portant sur des mesures de déflexions et carottages de la chaussée.

Ces deux études concluent à une épaisseur d'enrobé avec présence de HAP (amiantes et hydrocarbures) en partie inférieure de la chaussée.

Un délai supplémentaire est nécessaire pour concevoir une reprise du projet d'aménagement.

Les élus espèrent que les riverains comprendront cette décision prise avec la volonté de réussir cet aménagement et d'utiliser au mieux les deniers publics.

## RAPPEL:

La municipalité rappelle que les dépôts sauvages de déchets verts sur le domaine public sont strictement interdits et illégaux. Selon les articles L541-1-1 et L541-3 du code de l'environnement L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces dépôts dégradent la qualité du paysage.

## Pensons à tailler nos haies et arbres à proximité des voies publiques !

L'article R.116-2 du code de la voirie impose de maintenir les arbres ou haies à moins de 2 mètres du domaine routier ou public.



## Fermeture du PN 34

Du 17 octobre 2016 au 19 octobre 2016 inclus, date prévisionnelle de la fin des travaux, le passage à niveau n° 34 sis chemin de Vervont à Etercy sera fermé pour remise en état du platelage.

La circulation sera interdite dans les deux sens sur cette voie.



## 1996-2016

Le Comité des fêtes D'ETERCY a vingt ans cette année. Depuis 1996, il organise notre fête du village, mais pas seulement, sur toute l'année il organise plusieurs manifestations:

- La balade pédestre - Une journée découverte - La fête du village - Le marché d'Automne- Le bar à huîtres - La sortie raquettes, paret.

Le comité des fêtes est fédérateur, comme pour la fête du village, il fait appel aux autres associations d'ETERCY car l'union fait la force. Toutes ces manifestations rencontrent un franc succès. Tout cela grâce à ses bénévoles, mais aussi à vous les Eterciens, qui répondez toujours présents à ces rendez-vous. **Soyez-en vivement remerciés !**

## Bureau du Comité:

Président: STORTI Julien

Vice-Président: MASSON Bernard

Secrétaire: COLANTONI Nicole

Trésorier: GERLEZ Jean-Paul

Membres: GOBERT Sébastien - BOUSSY Vincent - DE SANTIAGO

Christine



## Un journal des écoliers de l'Albanais ... l'Echo Lien



Dans le cadre des **activités périscolaires les élèves d'Etercy** participent, cette année, à un projet collaboratif à l'échelle du canton de Rumilly, la réalisation d'un journal, entièrement écrit par les écoliers, il s'appelle **l'Echo Lien**.

**Echo Lien** paraîtra une fois par trimestre, en décembre (avant les vacances de Noël), mi mars et mi-juin. Qui ne rêve pas en secret de connaître ce qui se passe dans le cerveau de la jeunesse ?

**Echo Lien** vous le permettra. Chaque trimestre, un thème différent sera abordé : les médias et les nouvelles technologies, différence et tolérance, mode, architecture, relations inter générations...

**Echo Lien** vous sera transmis, chaque trimestre.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez de vous abonner via le bulletin ci-dessous.

Bulletin d'abonnement, à retourner

à l'école ou en Mairie, au plus tard le vendredi 14 octobre 2016



Merci d'indiquer vos: Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Tél: .....

Je souhaite m'abonner à **l'Echo Lien** pour l'année scolaire 2016/2017

J'opte pour :

- 1 abonnement, je règle la somme de **6 €** pour l'année (soit 2 € par numéro)
- 2 abonnements, je règle la somme de **12 €** pour l'année
- 3 abonnements, je règle la somme de **18 €** pour l'année



Règlement par chèque à l'ordre de TRESOR PUBLIC.

Bulletin à remettre à l'école ou en Mairie au plus tard le 14 octobre 2016.